



Bulletin de la campagne

JE TIENS À MA COMMUNAUTÉ JE SOUTIENS LE COMMUNAUTAIRE

Avec cette conjoncture austère...

Plus que jamais la campagne

Je tiens à ma communauté > je soutiens le communautaire

La conjoncture actuelle a un impact direct sur les organismes communautaires. Dans ce contexte, faut-il poursuivre la campagne « Je tiens à ma communauté > je soutiens le communautaire » et continuer de revendiquer un rehaussement annuel de 225 millions de dollars et un meilleur PSOC? La réponse est claire : OUI !

Il y a deux ans et demi, les OCASSS ont lancé la campagne Je tiens à ma communauté > je soutiens le communautaire, car leur situation financière ne leur permettait pas de réaliser pleinement leur mission. Leur situation financière NE LEUR PERMET TOUJOURS PAS de réaliser pleinement leur mission, au contraire !

Des groupes n'ont actuellement d'autres choix que de fermer, annuler des activités, couper des postes... ou tenter d'en faire plus, tout en ayant un important manque à gagner et une équipe essouffée ! À tous les jours s'ajoutent de nouvelles situations insensées :

- 40 centres de thérapie en dépendance sont menacés de fermeture;
- les banques alimentaires font face à une hausse importante des demandes d'urgence;
- un grand nombre d'intervenants travaillant avec les personnes itinérantes se retrouvent au chômage;



Suite page suivante...

La campagne est une initiative conjointe de la [Coalition](#) des tables régionales d'organismes communautaires et de la [Table](#) des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles. Ces deux organisations nationales représentent plus de 3000 groupes abordant différentes problématiques liées à la santé et aux services sociaux dans toutes les régions du Québec.

jesoutienslecommunautaire.org / facebook.com/jesoutienslecommunautaire
financementocasss@gmail.com / 514-844-1309



Suite de la page précédente...

- des ressources pour le soutien des personnes immigrantes et des personnes âgées doivent fermer;
- des associations de bénévoles ne peuvent pas terminer l'année;
- des listes d'attente pour rencontrer des intervenantes ou participer à des groupes de soutien s'allongent;
- faute de ressources adéquates dans certains groupes en agression sexuelle, il faut parfois compter plus de huit mois avant de rencontrer une intervenante;
- des personnes demandant de l'aide – en santé mentale, en violence, en hébergement - doivent être renvoyées chez elles, à l'hôpital ou ailleurs dans le réseau public déjà surchargé; une femme sur deux doit être refusée dans certaines maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale;
- des groupes n'arrivent plus à payer leur loyer et doivent déménager loin des personnes qu'ils desservent;
- des soupes populaires ne peuvent plus offrir des repas tous les jours...

Et cette liste est loin d'être exhaustive et ne montre pas toute l'ampleur des problèmes. Elle donne un aperçu de ce que les organismes subissent actuellement : les mesures d'austérité touchent les gens qui les fréquentent et les groupes manquent toujours autant de financement. Ça ne peut plus durer!

Cette situation se conjugue avec toutes les coupures, compressions et hausses actuelles dans les services publics et les programmes sociaux : moins de bains pour des personnes âgées en perte d'autonomie, hausse de tarifs des CPE, repas coupés pour des personnes vivant avec un handicap, augmentation des tarifs d'électricité et coupes à l'aide sociale ne sont que des exemples. Ces mesures ont un impact direct sur les personnes de la classe moyenne et les plus pauvres. Ce sont principalement ces personnes qui participent aux activités des groupes et qui reçoivent leurs services... et elles sont de plus en plus nombreuses à cogner aux portes des organismes.

Ainsi, collectivement, les subventions PSOC pour la mission globale souffrent toujours d'un manque à gagner de 225 millions de dollars annuellement. Individuellement, de nombreux groupes sont au bout du rouleau, conséquences du sous-financement chronique; de plus, une augmentation des besoins de la population amène notamment une surcharge de travail.

Les groupes doivent continuer d'offrir les activités et services à la population mais aussi, continuer de défendre les droits de celle-ci. Les groupes communautaires permettent aux personnes de se mobiliser contre les inégalités sociales, contre les politiques antisociales et pour réaliser pleinement les droits humains ! Ne nous résignons pas, indignons-nous et soyons des plus actifs pour la communauté, pour le communautaire ! Le comité de coordination a élaboré un plan d'actions pour l'année à venir que nous vous présentons dans ce bulletin (voir page 5). Ce plan d'action continue de porter les revendications de la campagne tout en dénonçant les choix politiques actuels du gouvernement, choix qui, comme nous l'écrivions plus haut, ont des conséquences directes sur les personnes qui fréquentent les groupes.

La campagne Je tiens à ma communauté > je soutiens le communautaire et ses revendications ont donc toute leur place dans la conjoncture actuelle.





Les organismes communautaires mobilisés pour dire non à l'austérité !

Pour dénoncer l'austérité, la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (Coalition Main rouge) a invité les groupes sociaux à organiser des actions dérangeantes au cours de la semaine du 22 au 27 février. Cette semaine a été un fort succès ! Pas loin de 100 actions de mobilisation et de sensibilisation ont été tenues dans toutes les régions du Québec.

Les organismes communautaires ne sont pas étrangers à ce succès puisqu'ils ont été nombreux à organiser et à participer à des actions pour démontrer leur ras-le-bol face aux mesures d'austérité. Et ce sont des mobilisations en tous genres qui ont été organisées : des rassemblements, des manifestations locales et régionales, autant dans des quartiers de Montréal que dans le Nord-du-Québec; des occupations de bureaux et de banques; des interventions bruyantes lors d'activités politiques et économiques; des descentes de bannières dans plusieurs villes; des livraisons d'objets symboliques à des députés ainsi que la fabrication de murs de glace devant leurs bureaux. Plusieurs citoyennes et citoyens ont d'ailleurs fait résonner leurs casseroles à ces occasions. Un grand nombre d'activités de sensibilisation ont aussi été proposées dans les quartiers, dans les endroits publics, dans les milieux de travail, dans plusieurs institutions d'enseignement et dans divers organismes. Des groupes communautaires, des centres de femmes et des groupes d'alphabétisation populaire ont aussi lancé des campagnes d'information sur le web.

Les mobilisations ont atteint une diversité inégalée. Des gens de tous les milieux ont répondu aux différents appels et ce, malgré les grands froids vécus durant cette semaine. Des personnes, groupes et secteurs, qui ne participent habituellement pas à des actions dérangeantes, ont été au rendez-vous. Cela démontre une inquiétude et une colère grandissante de la population. Cela illustre aussi à quel point les gens sont de plus en plus touchés par les mesures d'austérité. Tout au long de la semaine, les groupes sociaux ont dénoncé, exemples



Suite page suivante...

Page 3



concrets à l'appui, les mesures d'austérité du gouvernement Couillard, qui appauvriront la majorité de la population québécoise et augmenteront les inégalités sociales.

Pour permettre une véritable justice sociale, les groupes ont mis de l'avant les solutions fiscales présentées par la campagne « 10 milliards \$ de solutions » de la Coalition Main rouge.

Ces actions ne sont qu'un début ! Plusieurs événements sont à venir dans les prochaines semaines. Du côté de la Coalition Main rouge, les groupes membres ont adopté à l'unanimité un appel à une journée de grèves, mobilisations sociales et de perturbations économiques le 1er mai 2015. Pour l'occasion, la Coalition Main rouge coordonnera diverses actions. La campagne Je soutiens le communautaire appuie cette journée d'action et mobilisera afin que nous soyons nombreuses et nombreux à y participer (voir le plan d'actions).

Pour consulter la liste des actions organisées au cours de la semaine du 22 au 27 février 2015 : <http://nonauxhausses.org/2015/03/03/bilansemaine/>





La campagne continue ! Plan de mobilisation 2015-2016

En réponse au contexte politique actuel, le comité de coordination de la campagne vous fait parvenir le plan de mobilisation 2015-2016. Celui-ci a été adopté par la Table des regroupement provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (Table) et par la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC). Pour vous aider dans l'appropriation de ce plan, nous vous le présentons avec deux types d'activités. Celles où à la fois le comité de coordination, les regroupements nationaux et régionaux ainsi que les organismes de base sont invités à participer activement aux actions (encadré orangé). Puis, entre ces actions nécessitant la participation de tout le monde, vous trouverez

les actions politiques menées par le comité de coordination. Dès maintenant, nous invitons l'ensemble des regroupements nationaux et régionaux ainsi que les organismes de base à adopter ce plan afin de l'intégrer dans leur plan d'action pour la prochaine année.

La contribution financière des organismes locaux, régionaux et nationaux sera nécessaire à la réussite de ce plan. De plus amples informations à ce sujet seront transmises ultérieurement. Alors dès maintenant, planifiez un montant dans vos prochaines prévisions budgétaires :-)

A COMPTER DE MARS - AVRIL 2015

Mise en place de l'Observatoire communautaire de l'austérité

L'objectif de l'Observatoire communautaire de l'austérité est de rendre visible l'austérité et ses conséquences sur la population et sur les organismes communautaires. Il offrira une tribune Web unique aux membres, bénévoles, participantes, participants, travailleuses, travailleurs, administratrices et administrateurs pour parler de leur vision du communautaire.

Actions initiées par la campagne et portées par tous les acteurs de la campagne.

Le comité de coordination de la campagne (COCO)	Les regroupements régionaux et nationaux	Les organismes de base
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de l'Observatoire. - Lancement officiel. - Création du matériel promotionnel, d'une vidéo explicative et d'outils pour soutenir la participation à l'Observatoire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien à la participation des OCASSS. - Diffusion de l'observatoire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Inscription de témoignages sous différentes formes : vidéos, photos, écrits.

Note concernant les encadrés orangés

☐ = Actions demandant la participation de tous les groupes impliqués dans la campagne

Suite page suivante...

Page 5



Suite du plan de mobilisation

DURANT L'ANNÉE 2015 ET 2016, EN LIEN AVEC LA CONJONCTURE

Rencontres avec les caucus de tous les partis politiques québécois

Actions initiées et portées par le comité de coordination de la campagne.

- Rappel de nos demandes placées dans le contexte politique et économique d'austérité : conséquences du sous-financement chronique, projet de loi 10 et autres projets de loi, décision du gouvernement de ne pas avoir maintenu l'engagement d'augmenter le financement des OCA (162M\$ dont 120M\$ pour les OCASSS) alors qu'il a choisi d'en maintenir d'autres (celle des médecins par exemple).
- Tout au long de l'année, les groupes qui rencontreront leurs députées et députés seront invités à en faire connaître les résultats.

AVANT ET APRÈS LES BUDGETS 2015-2016 ET 2016-2017

En lien avec le budget 2015-2016 et avec le budget 2016-2017

Actions initiées et portées par le comité de coordination de la campagne.

- Dépôt de mémoires et diffusion de communiqués de presse pour rappeler les demandes de la campagne (pour cette année, mémoire 2015-2016 déposé le 26-02-2015).
- Interpellation du Ministre des finances sur les demandes des OCASSS et diffusion des réponses du gouvernement, lors du dépôt du budget (le budget 2015-2016 est annoncé pour le 26-03).
- Demande de rencontres avec la ministre Lucie Charlebois avant les budgets pour lui rappeler les demandes et les situer dans le contexte (pour cette année, lettre transmise le 26-02-2015).

1^{ER} MAI 2015

Participation aux actions du 1^{er} mai 2015

Actions initiées par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics et portées par tous les acteurs de la campagne.

Le comité de coordination de la campagne (COCO)	Les regroupements régionaux et nationaux	Les organismes de base
<ul style="list-style-type: none">- Rendre visible la participation des OCASSS par des outils visuels pouvant être utilisés sur les réseaux sociaux.- Invitation à participer aux actions, en portant les couleurs de la campagne.	<ul style="list-style-type: none">- Invitation à participer aux actions, en portant les couleurs de la campagne.- Participez aux actions, en portant les couleurs de la campagne.	<ul style="list-style-type: none">- Participez aux actions organisées près de chez eux, en portant les couleurs de la campagne.

Suite page suivante...

Page 6



Suite du plan de mobilisation

MAI - JUIN 2015

Affirmer et réaffirmer l'adhésion des OCASSS à la campagne lors des AGA (ou lors d'autres instances si l'AGA n'est pas à cette période)

L'objectif est de rendre visible la motivation des OCASSS et leur adhésion à la campagne en comptabilisant le nombre d'organismes y participant (résolutions votées) et en illustrant par des photos qui montrent les gens engagés ou participant dans les OCASSS.

Actions initiées par la campagne et portées par tous les acteurs de la campagne

Le comité de coordination de la campagne (COCO)	Les regroupements régionaux et nationaux	Les organismes de base
<ul style="list-style-type: none"> - Préparation d'un kit de participation à l'action (modèle de résolution, slogan et affiche pour les photos). - Cueillette des résolutions et des photos prises par les OCASSS. - Préparation d'une vidéo que les OCASSS pourront diffuser pendant les AGA (ou autre instance). 	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion du matériel. - Soutien logistique aux OCASSS. - Rappel aux OCASSS. 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise d'une résolution qui affirme ou réaffirme la participation à la campagne. - Prise d'une photo des membres avec l'affiche de la campagne (lors de l'AGA ou autre activité importante). - Envoi du matériel au comité de coordination de la campagne.

ÉTÉ 2015

Annonces publique et tournée de livraison aux ministres

Actions initiées par les acteurs de la campagne et portées par le comité de coordination de la campagne

- Livraison de l'ensemble des résolutions et photos reçues des OCASSS à plusieurs ministres dont les ministres Couillard, Hamad, Leita, Coiteux, Barrette, Charlebois, Thériault et Blais.
- Rappel des demandes de la campagne et demande d'engagement.
- Activité médiatique et visibilité de la tournée dès le début de l'été.

ÉTÉ 2015, ÉTÉ 2016 ET LORSQUE PERTINENT

Rendre visible les mises à pied économiques

Actions initiées par les acteurs de la campagne et portées par le comité de coordination de la campagne

- Démonstration de l'impact du sous-financement en diffusant une vignette choc sur les mises à pied économiques.
- Envoi de lettres ouvertes dans les médias pour expliquer et rendre visible cette réalité.

Suite page suivante...

Page 7



Suite du plan de mobilisation

AUTOMNE 2015

Participer aux Commissions populaires organisées de la campagne sur l'ACA

L'objectif est de documenter – témoigner – faire connaître la réalité des OCASSS dans le cadre des événements organisés avec l'ensemble du mouvement de l'action communautaire autonome, afin de faire pression sur le politique. Les Commissions populaires visent à recueillir des témoignages, du matériel audiovisuel, du contenu illustrant l'impact positif et les doléances des organismes d'ACA, ainsi qu'à démontrer la nécessité d'une meilleure reconnaissance et d'un meilleur financement. Les détails sur les Commissions populaires sont à venir.

Actions initiées par le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) et portées par tous les acteurs de la campagne. La Table et la CTROC sont membres du RQ-ACA; elles ont participé à l'Assemblée générale extraordinaire ayant adopté cette action et elles sont sur le comité d'organisation de la campagne de l'ACA avec des regroupements variés. Ainsi, la campagne Je tiens à ma communauté > je soutiens le communautaire réalisera son plan d'action spécifique et continuera de s'adresser au MSSS, tout en prenant part à des actions visant le gouvernement et mobilisant l'ensemble du mouvement de l'ACA. La campagne de l'ACA permettra aux OCA de tous les secteurs de joindre leurs efforts autour de revendications communes, adressées au gouvernement dans son ensemble: le respect de la Politique gouvernementale en matière d'action communautaire ; le rehaussement des budgets dévolus aux organismes d'ACA (incluant des sommes pour les organismes non financés); l'indexation des subventions accordées aux organismes d'ACA. Elle disposera d'un visuel commun, afin que tous les OCA et les campagnes existantes ou à venir puissent s'y associer.

Le comité de coordination de la campagne (COCO)	Les regroupements régionaux et nationaux	Les organismes de base
<ul style="list-style-type: none"> - Participation au comité d'organisation de la campagne du RQ-ACA. - Préparation d'une vidéo que les OCASSS pourront diffuser pendant les AGA (ou autre instance). 	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien à la participation des OCASSS. - Organisation d'activité pour amasser du contenu si la Commission populaire ne s'arrête pas dans sa région au courant de cette période. 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des OCASSS aux Commissions populaires.

AUTOMNE 2015

Sortie publique au retour des travaux parlementaires

Actions initiées par les acteurs de la campagne et portées par le comité de coordination de la campagne.

- Bilan de la Tournée de livraison du début de l'été.
- Présentation des différents événements régionaux.
- Demande aux ministres d'un suivi par rapport aux demandes des OCASSS.

Suite page suivante...

Page 8



Suite du plan de mobilisation

SEMAINE DU 2 NOVEMBRE 2015

Semaine de fermetures et d'actions

Lundi 2 novembre et mardi 3 novembre, les OCASSS seront fermés pour cause d'austérité.

L'objectif est de montrer le niveau de mécontentement en vue de faire des gains pour le budget de 2016-2017.

Actions initiées par la campagne et portées par tous les acteurs de la campagne.

Le comité de coordination de la campagne (COCO)	Les regroupements régionaux et nationaux	Les organismes de base
<ul style="list-style-type: none">- Création d'un kit de participation en réel et en virtuel.- Proposition d'un mode d'emploi pour la semaine d'actions.- Production d'une vidéo explicative à diffuser auprès des OCASSS.- Médiatisation de la semaine.	<ul style="list-style-type: none">- Soutien à la participation des OCASSS.- Organisation de rassemblements régionaux et d'activités sectorielles.- Fermetures.	<ul style="list-style-type: none">- Participation aux activités.- Diffusion d'informations auprès des membres, bénévoles, travailleuses, travailleurs, administratrices, administrateurs, participantes et participants.- Fermetures.



FAISONS VIVRE LA CAMPAGNE ! MOBILISONS-NOUS



En complément - dossiers reliés au PSOC

En complément - dossiers reliés au PSOC

Des nouvelles du Comité de suivi de l'application de la convention

Retour sur le formulaire PSOC 2015-2016

Depuis le dernier message du Comité de suivi de l'application de la convention (Bulletin du 9-12-2014), les échanges entre la délégation communautaire et le MSSS ont porté sur la finalisation du formulaire PSOC 2015-2016.

Le formulaire a été transmis aux groupes à compter du 18 décembre 2014. Soulignons qu'il s'agit d'un formulaire harmonisé, il est donc utilisé dans toutes les régions de même que par la direction nationale du MSSS.

Face aux nombreuses modifications que le MSSS souhaitait apporter au formulaire, dans l'ensemble du processus, une partie seulement de l'avis des délégations de la Table et de la CTROC a été retenue. Un bilan de son utilisation devra être fait, mais de nombreux groupes se sont déjà plaints de la confusion de certaines questions et du glissement vers la reddition de comptes de certaines autres.

Prochaine convention PSOC?

Le MSSS vient de faire parvenir une lettre dans laquelle il confirme que la prochaine convention PSOC couvrira trois années, soit 2015-2018. En voici un extrait : « (...) nous confirmons que la prochaine convention de soutien financier dans le cadre du financement en soutien à la mission globale des organismes communautaires oeuvrant dans le secteur de la santé et des services sociaux s'échelonne sur trois ans et visera les années financières 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 » (la lettre est disponible à : <http://bit.ly/1FfoOcv>). Après bien des sueurs froides, cette confirmation met fin aux rumeurs qui circulaient ces derniers temps, à l'effet que la ministre Lucie Charlebois aurait envisagé de fixer à 18 mois la durée de la convention, pour suivre le modèle imposé, à

l'automne 2014, aux groupes financés par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS). Avant cet épisode, le MSSS ne remettait pas en cause la convention triennale pour le PSOC. Souhaitons que la confirmation écrite stabilise tout cela.

Pour ce qui est du contenu de la convention, il ne devrait y avoir que peu de changements, face à la convention actuelle (2012-2015). Les délégations du MSSS et du communautaire se sont concentrées sur les éléments les plus importants pour le moment, reportant la suite du travail pour la version 2018-2021. Nous ne savons pas encore ce qui sera retenu par le MSSS des modifications demandées pour la convention 2015-2018 :

- Les modifications ciblées par le MSSS portent sur la procédure à suivre lorsqu'un groupe transmet en retard les documents convenus, et sur les conséquences qu'il encourt, de même que sur l'ajout d'un article permettant au bailleur de fonds d'intervenir en cas d'urgence.
- Les modifications ciblées par la délégation du communautaire visent à préciser, en cas de surplus financier accumulé non-affecté supérieur à 25% des dépenses annuelles, que l'analyse du bailleur de fonds se limite à la portion qui excède ce 25%. Cette modification vise à empêcher un possible contrôle du MSSS sur le choix des affectations d'un groupe. La délégation du communautaire a également proposé de clarifier la composition du comité chargé d'entendre l'appel d'un groupe.

La signature de la convention 2015-2016

Bien que la date de début de la prochaine convention soit le 1er avril 2015, le MSSS se fait rassurant quant à la transition entre la convention 2012-2015 et 2015-2018 : les groupes ne

Suite page suivante...

Page 10



Suite de l'article...

seront pas dans un vide entre la fin de la présente convention (31 mars) et la signature de la prochaine. Rappelons que la période de signature de la convention 2012-2015 s'est échelonnée sur plusieurs mois, bien après le 1er avril 2012, et ce, sans conséquence sur les groupes. Compte tenu du contexte politique actuel, où les mesures d'austérités économiques ne cessent de se multiplier, nous avons demandé au MSSS de formaliser cette information par une correspondance aux groupes, ce qui devrait bientôt se réaliser.

Le MSSS assure également que, ni la convention ni le début de l'application du projet de loi no 10 n'affecteront le calendrier

habituel du PSOC : un premier versement en avril, comme une avance de fonds face aux montants prévus pour 2015-2016; une lettre en juin ou juillet confirmant le montant pour 2015-2016.

Les membres de vos délégations au Comité de suivi de l'application de la convention

- *Pour la CTROC : Nancy Bouchard, Geneviève Giguère et Jacinthe Godard*
- *Pour la Table : Jérôme Di Giovanni, Mercedes Roberge et Robert Théorêt*

Des nouvelles du Groupe de travail sur l'amélioration continue du PSOC

Le Groupe de travail sur l'amélioration continue du PSOC a tenu une première rencontre le 16 février. Cette rencontre avait pour but de fixer le mandat, de même que les grandes lignes du plan de travail. La mise en place de ce Groupe de travail fait suite aux travaux sur le financement réalisés au cours de l'année dernière (engagement 11 du MSSS, document du 23-10-2013), où la délégation communautaire avait pu introduire les notions de seuils planchers et de programme national dédié à la mission globale, comme manières d'améliorer le PSOC. Le Groupe de travail sera composé d'un représentant du cabinet politique de la ministre, de responsables d'agences (les futurs CISSS), de responsables de la direction du ministère, de la délégation de la Table et de celle de la CTROC.

Le Groupe de travail sur l'amélioration continue du PSOC est un lieu pour présenter les améliorations structurelles que nous voulons pour le PSOC. Les revendications financières seront quant à elles présentées devant les instances politiques et budgétaires, soit auprès de la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, madame Lucie Charlebois, de même qu'auprès de ses collègues ministres du Conseil du Trésor et des Finances.

La prochaine rencontre aura lieu le 10 avril. D'ici là nous devrions avoir la confirmation que les sujets suivants seront abordés : le programme national dédié à la mission globale, les seuils planchers nationaux, les typologies et leurs définitions, les critères et les indicateurs utilisés, les modes de financement et les priorités ministérielles, l'équité et les programmes services.

Comme dans tous les travaux conjoints, la délégation de la Table et de la CTROC se concertent avant les rencontres, afin de présenter des propositions communes. Nous vous tiendrons au courant.

Les membres de vos délégations au Groupe de travail sur l'amélioration continue du PSOC :

- *Pour la CTROC: Geneviève Giguère, Jacinthe Godard et Sébastien Rivard*
- *Pour la Table: Jérôme Di Giovanni, Rémi Fraser et Mercedes Roberge.*